

Algérie, commerce extérieur : une capacité d'importation stérilisée

Areski SOUAK*

Un bref rappel du contexte économique et social de la décennie 80 — marquée par un ralentissement de l'activité économique et une rupture dans les équilibres économiques (internes et externes) — révèle que la contraction des importations est antérieure au premier contre-choc pétrolier (1986) qui vit une réduction importante des rentrées en devises du pays, du fait de la chute du prix du pétrole. En réalité cette contraction est apparue avec l'entrée en crise du système productif dès la fin du deuxième plan quadriennal (1977)¹, et s'est accentuée avec l'instabilité du marché pétrolier. En effet, dans le contexte de dégradation des conditions de la production, de chute brutale des termes de l'échange depuis 1986 et d'un accroissement de son endettement extérieur, l'ajustement des échanges extérieurs se réalise au prix d'un recul industriel sensible. Cette baisse de la production industrielle a pris un caractère structurel. Cette contraction trouve son explication à la fois, dans le fléchissement des investissements productifs du fait de leur contenu important en importations de biens et de services, dans la baisse de la demande globale et enfin, dans les exigences du service de la dette extérieure et de la constitution de réserves de change minimum. L'importance de l'endettement externe et les exigences du FMI conduisent les pouvoirs publics à mettre en œuvre un programme de stabilisation et d'ajustement qui a conduit à des réductions des importations et

devant la fluctuation des prix, à la transformation de l'offre par l'augmentation des quantités exportées, et particulièrement de gaz, — celles du pétrole brut étant fixé par l'OPEP — dans le seul but de dégager un excédent commercial à même de financer son service. Le programme d'ajustement structurel, qui a permis le rétablissement des agrégats macro-financiers, ne possède pas en son sein les ressorts pour promouvoir une croissance durable. Aujourd'hui, l'Algérie qui a réduit sa dette, possède des réserves de change confortables et donc une capacité d'importation importante inutilisée, est en panne d'un projet national alternatif, permettant la relance de la croissance économique. Il semble que les pouvoirs publics, rejetant définitivement le rôle d'entrepreneur assumé précédemment et, sous la pression des positions dogmatiques du FMI et de la Banque Mondiale, veulent arrimer la croissance, à la privatisation du secteur public, y compris pétrolier.

1 – Une contraction des importations

Durant la période 1980-2001, en valeurs courantes, les importations ont baissé en moyenne annuelle, de 21,2 %. Si l'on considère l'évolution des importations par périodes, la baisse la plus importante (25 %) a eu lieu en 1986-1994. L'action conjuguée du rééchelonnement (1994) et de la hausse du prix du pétrole durant la dernière période (1995-2001), a permis une augmentation de 12,6 % du volume moyen des importations atteignant ainsi 9,3 milliards de dollars. La remontée constatée durant la période (1995-2001) ne compense pas totalement le recul observé sur la précédente période. Le niveau atteint par les importations durant la période 1995-2001 est, toutefois, inférieur de 15,8 % par rapport à celui de la période avant le premier contre-choc pétrolier.

* Université d'Alger.

¹ S. THIERRY : *La crise du système productif algérien*, Thèse, Université de Grenoble, 1981.

Tableau 1 : Evolution moyenne des importations avant et après les contre-chocs pétroliers

Période	1980-1985	1986-1994	1995-2001	1986-2001
Moyenne annuelle en millions de \$	11098	8295	9341	8753
Variation		- 25 %	+12,6 %	

Variation entre 1980-1985 et 1995-2001	- 15,8 %
Variation entre 1980-1985 et 1986-2001	- 21,2 %

En valeur, le recul des importations a concerné principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires, c'est-à-dire les biens destinés à l'appareil industriel. Une analyse de la structure des importations révèle une chute de la part des biens d'équipement et biens intermédiaires qui passe respectivement de 31,2 % à 27,7 % et de 32,2 % à 30,4 % durant la période 1980-1994. Parallèlement, les produits alimentaires voient leur part augmenter de 18,8 % à 30 %, tandis que les produits de consommation baissent, passant de 17,2 % à 14,4 %.

La mise en œuvre du plan d'ajustement structurel en 1994, marque un changement dans la structure des importations par familles de produits. En effet, nous assistons à des augmentations significatives de la part des biens d'équipement et des biens de consommation qui passent respectivement, de 27,7 % à 36,4 % et de 11,9 % à 14,8 %. Parallèlement à ces augmentations nous assistons à des baisses comme celles, des produits alimentaires qui voient leur part passer de 30 % à 24,7 % ; ou encore celles

des biens intermédiaires qui reculent respectivement de 30,4 % à 24,1 %.

L'accroissement de la part des biens d'équipement ne reflète en aucun cas un dynamisme dans l'investissement, mais couvre surtout les importations de véhicules de transport de personnes et de marchandises après l'installation des concessionnaires de marques étrangères.

La chute de la part des biens alimentaires est la conséquence de la chute réelle du pouvoir d'achat. Le plan d'ajustement structurel, au-delà de la compression des consommations des ménages à son niveau le plus bas, comprime également la demande de biens intermédiaires. A cause de l'ouverture du marché, c'est aujourd'hui l'offre nationale fortement concurrencée par produits d'importations, dans un marché de plus en plus étroit, qui réduit sa demande de produits intermédiaires. D'ailleurs, cela se voit dans les capacités industrielles inutilisées. On estime aujourd'hui le taux d'utilisation des capacités de production (tuc) à moins de 50 %.

Tableau 2 : Evolution de la structure des importations, par famille de produits.

	1980	1984	1986	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Produits alimentaires	18,8	17,1	20,1	30,0	30,1	26,4	28,6	29,3	26,9	25,2	24,7
Biens d'équipement	31,2	30,5	31,6	27,7	30,1	31,2	26,3	25,3	25,4	23,7	36,4
Biens de consommations	17,2	14,6	14,4	11,9	13,6	16,6	11,4	12,6	14,0	15,2	14,8
Biens intermédiaires	32,8	37,9	33,9	30,4	26,3	25,7	33,7	32,8	33,6	35,9	24,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Total importations (10 ⁶ \$ courants)	9 596	9 235	8 530	9 150	10 100	9 090	8 130	9 820	9 730	9 662	9 760

Ces changements dans la structure des importations, ne doivent pas en masquer la contraction générale. En dollars courants, les importations de l'année 2001, sont plus importantes que celles de 1984 de 610 millions seulement.

La contraction des importations de biens trouve son explication, nous semble-t-il, dans la volonté des pouvoirs publics d'équilibrer la balance des paiements. Cette contraction implique une réduction des investissements à fort contenu d'importation ainsi qu'une baisse de la consommation.

2 – Une baisse de la consommation finale

La consommation finale (privée et publique) a vu sa part dans le PIB chuter de 70,7 % en 1970 pour ne représenter que 58,6 % en 2001. Si la consommation finale privée et publique a stagné (sauf en 1985 suite au premier contre-choc pétrolier), la consommation privée a subi une réduction.

Tableau 3 : Evolution de la consommation (en % du PIB)

	1970	1973	1977	1984	1985	1997	1998	1999	2000	2001
Consommation	70,7	66,0	64,4	60,6	53,3	68,0	73,3	68,8	55,7	58,6
Privée	55,8	51,4	51,1	45,4	49,3	51,4	55,3	51,9	42,0	43,6
Publique	14,9	14,5	13,3	15,2	4,0	16,5	17,9	16,9	13,7	14,9

Si au cours de ces deux dernières années, le pouvoir d'achat des ménages semble stabilisé, d'après les services statistiques officiels, cela cache néanmoins, une situation fortement dégradée. Durant la période qui a suivi les politiques d'ajustement structurel (1990-1996), les prix ont presque triplé, touchant particulièrement les produits de première nécessité, alors que les salaires n'ont augmenté que 58 % environ.

On peut imputer, en partie, cette réduction au taux de chômage, qui augmente de 1985 à 1996 :

Evolution du taux de chômage

1985	1986	1989	1991	1994	1996	1998	2000
16,0	18,0	19,1	21,0	24,4	28,0	28,0	32,2

En dehors de l'augmentation du chômage cette baisse trouve son explication dans la libéralisation des prix (la loi n° 89-12 du 5 juillet 1989), la suppression des subventions aux prix des biens de large consommation et enfin dans la dévaluation importante du dinar (le taux de change est passé de 12,19 dinars pour un dollar en fin d'année 1990 à 47,78 dinars en 1995 et 57,71 en 1997 et enfin à plus de 83 dinars aujourd'hui). Toutes ces évolutions ont induit une inflation importante jusqu'en 1997 :

Evolution de l'inflation d'une année à l'autre

1989	1990	1991	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
18,3	23,8	33,2	31,5	29,78	18,69	5,73	4,95	2,64	3,6	4,3

3 – Une réduction des investissements productifs

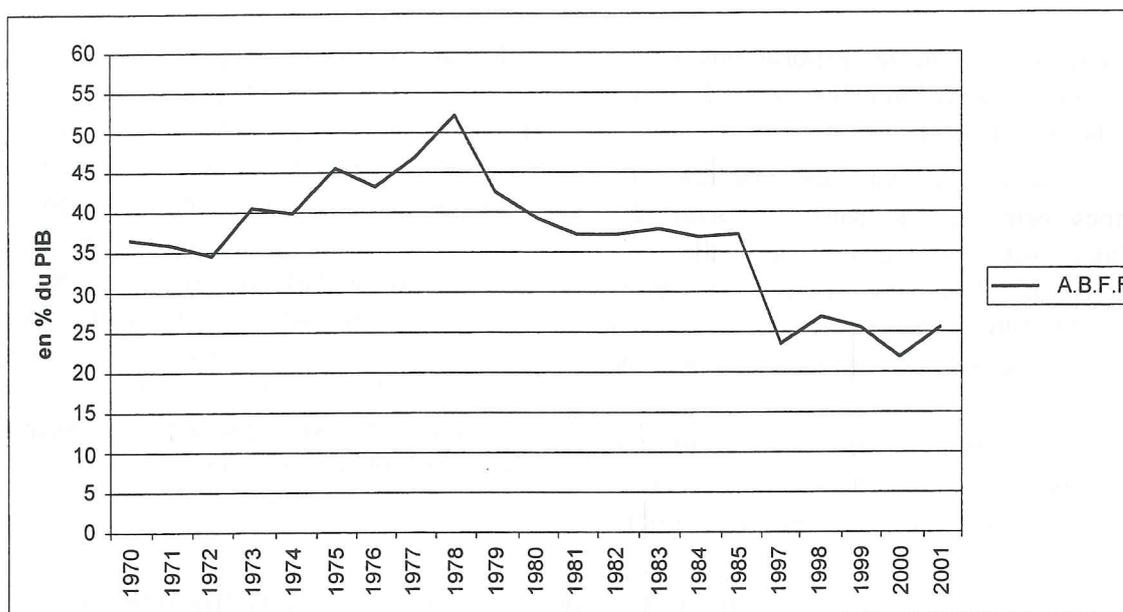
Depuis 1977, la part des investissements dans le PIB ne cesse de baisser. De plus de 50 % du PIB en 1978, l'accumulation brute de fonds fixes chute à 25,7 % en 2001. Rappelons également que si les investissements baissent, le PIB lui-même régresse fortement puisqu'en valeurs courantes il est, en 2001, réduit d'un tiers par rapport à celui de 1992. Ce désinvestissement entraîne l'accroissement important du chômage dont le taux, aujourd'hui, varie, selon les différentes sources, entre 28 et 32 %.

Tableau 4 : Evolution de l'accumulation brute de fonds fixes en % du PIB

1970	1974	1977	1980	1984	1985	1986	1988	1997	1999	2000	2001
36,4	39,7	46,8	39,1	36,7	37,3	26,37	19,4	23,3	25,7	21,7	25,7

Source : Office National de la Statistique.

Graphique n°1 : Evolution de l'ABFF en % du PIB



Cette baisse des investissements a comme conséquence un recul du secteur industriel. En effet, la forte baisse de la production industrielle (hors hydrocarbure) s'est poursuivie tout au long de la période (1985-2001). Ainsi, l'indice de la production industrielle (base 100 = 1989) était-il, en 2001, de 74,6.

L'absence d'une relance de l'investissement ainsi que les lenteurs mises dans les opérations de mise à niveau de l'outil de production réalisé dans les années 1970, expliquent le marasme du secteur industriel qui subit une concurrence féroce de la production étrangère, facilement importée, après le démantèlement des monopoles publics.

4 – Les exportations : le poids exclusif des hydrocarbures

L'Algérie est un pays mono-exportateur. Les recettes d'exportation sont constituées exclusivement d'hydrocarbures. L'Algérie a exporté en 2001 pour 1909 millions de dollars, constituées à 97,2 % par les hydrocarbures soit 1 853 millions de dollars. Cette situation de quasi mono-exportateur s'est installée au début des années 1970 où plus de 90 % des exportations sont constituées d'hydrocarbures.

Tableau 5 : Poids des hydrocarbures dans les exportations totales

1967	1971	1977	1984	1990	1997	1998	1999	2000	2001
72,9	74,9	96	97,7	95,9	96,3	96,5	96,2	97,2	97,2

Tableau 6 : Les exportations annuelles moyennes et leur variation par périodes.

Période	1980-1985	1986-1994	1995-2001	1986-2001
Moyenne annuelle en millions de \$ courants	13 514	10 066	14 619	12 058
Variation		-25,5 %	+45,2 %	
Variation entre 1980-1985 et 1995-2001		+8,2 %		
Variation entre 1980-1985 et 1986-2001		-10,7 %		

La structure périodique des exportations révèle une perte, en moyenne annuelle, de 25,5 % par rapport à la période 1980-1985.

Toutefois, nous constatons qu'entre les deux contre-chocs pétroliers, la baisse moyenne des exportations est la même que celle des importations, (25,5 %). Sur l'ensemble de la période 1980-2001, la baisse des recettes annuelles moyennes des exportations est de 10,7 %.

Les exportations, hors hydrocarbures, n'excèdent pas 3 % des exportations totales. Elles représentent en 2001, à peine 560 millions

de dollars. Ce sont des exportations administrées destinées à des marchés peu compétitifs et au remboursement de la dette envers les ex-pays socialistes européens. La source quasi-unique de devises est et sera pour longtemps encore, les hydrocarbures. Malgré la quasi-stagnation apparente de la part des hydrocarbures dans la structure des exportations, la transformation de cette offre est réelle. Le tableau relatif à l'évolution de la structure des exportations d'hydrocarbures révèle que la part du pétrole brut baisse au profit des autres produits.

Tableau 7 : Evolution de la structure des exportations d'hydrocarbures
(En % du total des exportations)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Pétrole brut	24,6	20,2	19,9	22,9	22,9	21,6
Autres	75,4	79,8	80,1	77,1	77,1	78,4
<i>Dont Condensats</i>	23,9	21,2	20,0	20,4	19,0	17,1
<i>Produits pétroliers raffinés</i>	17,5	17,3	15,2	16,8	15,6	14,8
<i>Gaz de pétrole liquéfié (GPL)</i>	6,5	7,5	7,8	9,7	10,1	10,0
<i>Gaz naturel liquéfié (GNL)</i>	14,4	18,7	19,7	15,4	15,6	17,5
<i>Gaz naturel (GN)</i>	13,1	15,1	17,4	14,9	16,9	19,1

Source : Ministère de l'énergie et des mines.

Parmi ces derniers, la part des produits raffinés régresse du fait de l'accroissement de la demande interne. Cette baisse ira en s'accroissant en l'absence de nouvelles capacités de raffinage. Enfin, les produits gazeux voient leur part augmenter d'année en année.

La baisse brutale et importante des prix du pétrole en 1986 fait entrer le secteur pétrolier mondial dans un cycle d'instabilité. La prévision

des prix du pétrole à long terme devient une gageure. N'ayant pas la possibilité de développer, dans le moyen terme, d'autres sources de devises, et pour se protéger de la baisse du prix du pétrole, l'Algérie a développé d'une part, un programme de diversification de ses exportations à l'intérieur des hydrocarbures et, d'autre part, la volonté d'augmenter les quantités exportées.

Les quotas d'exportation de pétrole brut étant fixés par l'OPEP¹, l'amélioration de l'offre d'exportation à moyen terme, ne peut provenir que du gaz sous les formes GNL, GN et GPL, à cause des réserves importantes disponibles. L'accroissement des quantités exportées nécessite des investissements importants.

Tableau 8 : Evolution des exportations d'hydrocarbures en volume, par produits.

Base 100=1997

	1998	1999	2000	2001
Pétrole brut	109,2	110,3	123,0	119,5
condensats	99,4	95,6	99,4	97,5
Produits raffinés	88,2	93,8	94,4	98,6
GPL	114,0	136,0	136,0	162,0
GNL	61,4	109,8	112,0	108,3
GN	114,1	133,2	142,3	129,0

La Sonatrach, seule et en partenariat avec les firmes pétrolières internationales, réalise un ambitieux programme d'investissements. Elle ambitionne, durant la décennie 2000, de doubler ses capacités d'exportation. Elle investit à cet effet, 5 milliards de dollars environ par an. Les investissements de Sonatrach ont un rôle d'éviction des investissements des autres entrepreneurs, qui n'offrent pas les mêmes garanties. L'application de la loi de 1991 amendant la loi de 1986 portant sur les « contrats partage-production », a permis l'investissement par les firmes étrangères d'environ 4 milliards de dollars dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures. Désormais, Sonatrach devra partager de plus en plus ses recettes d'exportation avec les firmes étrangères.

Le projet relatif à la réforme du secteur des hydrocarbures, vise une plus grande libéralisation. Cette dernière est une exigence des autorités américaines. C'est le message transmis par le secrétaire d'Etat adjoint américain S. W. Bodman, le 25 septembre 2002, lors de son passage à Alger, qui a affirmé « qu'il était temps

pour l'Algérie d'adopter la législation nécessaire dans le secteur des hydrocarbures ».

La directive européenne du gaz, en remettant en cause la clause « *take or pay* » et la clause de destination, contrecarre la volonté du pouvoir politique d'exporter d'avantage de gaz. Cette directive, en remettant en cause les contrats à long terme, reporte les risques des transactions sur le pays producteur. Les investissements gaziers sont très lourds et requièrent l'implication financière des partenaires. La dérégulation du marché européen du gaz ne peut qu'engendrer des conséquences imprévisibles sur l'avenir économique du pays.

5 – Un excédent commercial quasi-structurel

La balance commerciale dégage, depuis 1980 (à l'exception de 1986 et 1994), un excédent quasi structurel. Ce dernier est de 12 858 et 10 280 millions de dollars pour les années 2000 et 2001, représentant respectivement 137,5 % et 108,4 % du volume des importations réalisées ces mêmes années et qui s'élèvent à 9 350 et 9 480 millions de dollars.

Tableau 9 : Evolution du solde de la balance commerciale de marchandises.

En millions de \$ US

1980	4056	1991	4670
1981	-51	1992	3210
1982	-512	1993	2420
1983	3226	1994	-260
1984	3557	1995	160
1985	4223	1996	4120
1986	-460	1997	5690
1987	2030	1998	234
1988	-70	1999	2812
1989	1288	2000	12858
1990	3110	2001	10280

¹ Les quotas sont fixés durant les réunions de l'OPEP. La demande d'augmentation de son quota exige des conditions particulières de marché (augmentation de la demande de pétrole OPEP), et le volume supplémentaire octroyé dépend de l'incidence du poids du pays dans l'échiquier.

La baisse des recettes d'exportation enregistrée en 1986 a eu des effets négatifs sur la structure des échanges extérieurs de biens. En effet, l'excédent enregistré à partir de 1979 se réduit brutalement en 1986. Mais, si le solde de la balance commerciale redevient excédentaire les années suivantes, c'est au prix d'une forte réduction de la demande d'importations (comme il a été noté précédemment), principalement d'équipement. En effet, le premier contre-choc pétrolier, se traduit, dès 1986-1987, par une chute immédiate et importante des achats de biens d'équipements avoisinant les 60 %, et une réduction respective de l'ordre de 30 % et de 25 % pour les importations des biens intermédiaires et les biens de consommation.

Rappelons que durant la décennie 1980 et les premières années 1990, l'Algérie a contracté d'importants emprunts pour financer aussi bien la consommation que l'investissement dont la rentabilité économique fut assez médiocre.

En 1994, l'encours de la dette à moyen et long terme a atteint plus de 70 % du PIB. Le ratio services de la dette sur recettes d'exportations de biens et services atteint 98,2 %. La quasi-faillite, cette année-là, de l'économie algérienne obligea les pouvoirs publics à demander l'aide du FMI et

de la Banque Mondiale. Sous la direction de ces organisations, un plan d'ajustement est alors mis en œuvre. Durant les années 1994 et 1995, deux accords de rééchelonnement avec le Club de Paris et un autre avec le Club de Londres sont signés, restructurant 50 % environ de l'encours de la dette. Dès sa mise en œuvre, le rééchelonnement a permis de ramener le ratio du service de la dette de 96 % à 47,1 %. En 2001, ce dernier atteint 22,21 %.

Ces données montrent que l'excédent commercial répond à l'exigence du paiement du service de la dette extérieure.

6 – La croissance des réserves de change et la réduction de la dette extérieure n'ont pas conduit à la relance économique

Trois causes sont à l'origine de la croissance rapide, ces dernières années, des réserves de changes : la contraction des importations, la réduction de l'encours et du service de la dette extérieure et l'accroissement du prix du pétrole brut sur le marché international. Ces réserves, qui s'élevaient à 12 milliards de dollars environ, en 2000, ont quasiment doublé, en septembre 2002, pour atteindre 22,5 milliards de dollars.

Tableau 10 : Evolution des réserves de change

En milliards de dollars US

Année	1995	1997	1998	1999	2000	2001
Réserves brutes (or non compris)	3,60	8,05	6,84	4,40	11,90	17,96
En mois d'importations (biens et services hors revenus des facteurs)	2,80	9,39	7,56	4,58	12,19	18,07

Cette embellie financière, est le résultat de la rigueur dont ont fait preuve les pouvoirs publics dans l'application des conditionnalités du plan d'ajustement structurel. En contrepartie du rééchelonnement de la dette, l'Algérie s'est engagée dans une politique de libéralisation économique impliquant, la réduction de son déficit budgétaire, l'ouverture de son commerce (interne et externe), et la privatisation de ses entreprises publiques.

Durant la période qui a suivi le premier contre-choc pétrolier, l'Algérie a libéré ses prix (loi n° 89-12 du 5 juillet 1989), procédé à une ouverture encadrée de son commerce extérieur (loi sur la monnaie et le crédit d'avril 1990), réduit les droits de douanes (1991), réduit puis éliminé les fonds de compensation pour les produits de première nécessité. La libéralisation du commerce extérieur qui s'est réalisée progressivement, constitue un volet important du plan d'ajustement structurel (PAS).

Un autre volet du PAS concerne la politique de change. On a procédé à de fortes dévaluations du dinar. Une première dévaluation de 50 % a été réalisée en deux temps, la première en avril et la seconde en septembre de l'année 1994. Le taux de change passe de 23 à 41 dinars pour un dollar. Un régime de changes flexibles est instauré et fait glisser la valeur du dinar à 83 DA/\$ à la fin septembre 2002. En 1995, le dinar est devenu commercialement convertible, c'est-à-dire que les banques étaient autorisées à fournir des devises aux importateurs. La politique de change depuis 1995, rendant l'investissement plus coûteux, a freiné une augmentation de l'offre.

Depuis la mise en œuvre du PAS, une série de conditionnalités liées à la réduction du déficit budgétaire et à la libéralisation de l'économie a été soigneusement appliquée à l'exception du programme de privatisation des entreprises et des banques publiques qui rencontre des difficultés. Malgré une volonté politique certaine de relancer les privatisations, depuis le début de l'année 2001, peu d'entreprises ont trouvé preneur et la formule d'ouverture du capital n'a concerné que deux entreprises¹. En fait, de tous les pays méditerranéens, l'Algérie est celui qui reçoit le moins d'investissements directs étrangers². Pour les pouvoirs publics, la modernisation de l'économie doit passer par la participation des firmes étrangères ; le secteur privé national étant à la fois atomisé et peu enclin aux investissements³ autres que dans les secteurs de l'agroalimentaire (51 % du chiffre d'affaires total du secteur privé), des matériaux de construction (briqueteries, faïences et carrelage), de la parapharmacie, de la chimie et des petites industries électriques, mécaniques et métalliques.

Si les équilibres macro-financiers ont été rétablis, le pays n'arrive pas à susciter la relance de l'investissement. Depuis 1996, l'Algérie se

trouve dans une période de croissance économique molle, tirée par le secteur des hydrocarbures et par l'agriculture quand la pluviométrie est favorable. Le secteur des industries manufacturières régresse d'année en année.

Tableau 11 : Répartition sectorielle de la croissance du PIB réel

	1997	1998	1999	2000	2001
Hydrocarbures	6,0	4,0	6,2	4,9	-1,6
Agriculture	-13,5	11,4	2,7	-5,0	13,2
Ind. manufacturières	-7,6	9,2	-0,8	-1,9	-1,3
PIB	1,1	5,1	3,2	2,4	2,1

Source : ONS.

Conclusion

Le commerce n'a pas joué un rôle dynamique dans la croissance économique. Les importations ont été freinées, à la fois pour payer la dette et par l'absence d'une politique de relance économique. Les politiques préconisées par le FMI montrent tous leurs effets négatifs. Alors que les réserves de change n'ont jamais atteint un niveau aussi élevé, (plus du double des importations annuelles) et la dette un niveau aussi bas, l'économie marque le pas et le chômage n'a jamais été aussi important.

¹ Les deux entreprises concernées sont l'entreprise de détergent (ENAD) rachetée par le groupe allemand HENKEL et le complexe de sidérurgie d'El-hadjar (SIDER) repris en partie par le groupe indien ISPAT.

² L'Algérie a, en 1999, reçu seulement 42 millions de dollars, tandis qu'en 2000, le montant n'a été que de 127 millions de dollars. Il y a dans le pays, moins de 10 filiales de production de grands groupes internationaux. Source : CNUCED, Monde de l'investissement, 2001.

³ Les investissements du secteur privé sont estimés à seulement 500 millions de dollars annuellement.